

## Au sommaire

### 6 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

**Copropriété.** Renforcement des obligations des syndics de copropriété

**Urbanisme / Construction.** Précision concernant les informations que doit contenir la demande de CU

**Propriété.** Travaux d'office par la mairie sur un immeuble insalubre et recours contre le vendeur après la vente du bien

**Vente.** VEFA : charge du coût des travaux réalisés par la commune sur l'immeuble inachevé menaçant ruine

### 9 DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

**Droit international et droits étrangers.** Français de l'étranger : preuve de la domiciliation fiscale

### 11 ENTREPRISE

**Fusion / Acquisition.** Droit pour le créancier antérieur à la fusion-absorption de recouvrer sa créance sur le patrimoine de la société absorbée

**Sociétés et autres groupements.** Apport : caractérisation de la collusion frauduleuse des associés majoritaires au détriment d'un associé minoritaire

### 13 FAMILLE - PATRIMOINE

**Divorce / Séparation de corps.** Missions du notaire en cas d'intermédiation financière pour le règlement des pensions alimentaires

**Successions / Libéralités.** Conditions de la restitution des fruits produits par le bien soumis à réduction

## À LA Une

### Annulation d'une décision de préemption et proposition du bien à l'acquéreur évincé

**P**ar d'importants arrêts du 28 septembre 2020, le Conseil d'État apporte des précisions sur les conséquences pour l'acquéreur évincé de l'annulation d'une décision de préemption.

Les hauts magistrats décident tout d'abord que le juge, après avoir vérifié que le rétablissement de la situation initiale ne portait pas une atteinte excessive à l'intérêt général, peut prescrire au titulaire du droit de préemption qui a acquis le bien illégalement préempté de proposer à l'ancien propriétaire, puis, le cas échéant, à l'acquéreur évincé, d'acquiescer le bien.

Par ailleurs, ils ajoutent que la circonstance que le nom de l'acquéreur évincé n'ait pas été mentionné dans la déclaration d'aliéner ne fait pas obstacle à ce que la juridiction compétente enjoigne à la collectivité de proposer à celui-ci d'en faire l'acquisition.

> **LIRE P. 1**